

Du jeudi 9 au dimanche 12 mai 2024

Lieu: Maison diocésaine St Paul - St Michel

03000 Moulins



Pratyāhāra, passage obligé vers Dhyāna?

La Bhagavad Gītā au chapitre 2, strophes 67 et 68, enseigne :

« Comme une tempête malmène sur l'océan un bateau, il suffit que l'un des sens entraîne le mental pour que l'intelligence soit emportée.

Aussi, ô Arjuna aux-bras-puissants, celui qui détourne ses sens de leurs objets possède une intelligence sûre. »

Ce faisant est affirmée la nécessité de mettre les organes sensoriels au service du yoga. Patañjali, dans ses Yogasūtra, place cette orientation au cœur de l'aṣṭāngayoga, puisque **pratyāhāra**, opérant la bascule entre les 4 membres dits externes et les 3 derniers dits internes, représente l'accès à la stabilité du mental.

Pratiques, théorie, ateliers et moments de partage alterneront pendant ce stage.



Elisabeth Remy

Elisabeth Remy vit en Normandie, près de Cherbourg.

Formée à Lille par Claude Maréchal et Frans Moors, elle donne des cours de yoga depuis 1986. Encouragée par ses deux formateurs, elle forme depuis 2002 des enseignants de yoga au sein de l'Institut Français de Yoga, ancienne Fédération Viniyoga.

Elle étudie avec Simone Moors le chant védique depuis 1990, elle assure des formations de chant védique.

Elle organise régulièrement pour ses élèves des séminaires en Inde au KYM à Chennai où enseignait TKV Desikachar.

Modalités du stage

Dates : du jeudi 9 mai au dimanche 12 mai 2024

Jeudi : accueil à partir de 17h30, L'Assemblée Générale à 20h30

<u>Vendredi, samedi, dimanche</u>: pratiques à 7 h-stage animé par Elisabeth Remy, de 9h à 12h30 et de 15h30 à 19h les vendredi et samedi, 9h à 12h30 le dimanche fin du stage après le déjeuner.

Lieu du stage : Maison diocésaine St Paul

20 rue Colombeau - 03000 MOULINS Téléphone : 04 70 35 10 50

E-mail: accueil-maisondiocesaine@moulins.catholique.fr

Site: https://www.catholique-moulins.fr/service-diocesains/maison-diocesaine-saint-paul/

Tarif adhérents* FVI : (enseignants viniyoga ou en formation)

- 280 € comprenant l'enseignement et l'hébergement en pension-complète

<u>non-adhérents* FVI :</u> Pour les pratiquants Viniyoga **non professeurs** ou pour les professeurs **d'une autre tradition**.

- 340 € comprenant l'enseignement et l'hébergement en pension-complète
- Pour les accompagnants ne suivant pas le stage, nous contacter.

Nous vous demandons 2 chèques :

100 € pour les arrhes, encaissé à l'inscription, non remboursable après le 15 mars 180 € (ou 240 €), encaissé en mai, non remboursable après le 20 avril

<u>Contact</u>: (pour toutes informations et pendant le stage)

- Béatrice Creux : bea.creux@orange.fr tél : 06 87 53 56 77

<u>Site</u>: https://www.federationviniyoga.org/

Mail: federationviniyoga@gmail.com

* 50€ pour les professeurs et 15€ pour les élèves professeurs en formation



Bulletin d'inscription

<u>A renvoyer à</u>: Béatrice Creux, 7 route de la Croix - 73110 Valgelon-La Rochette

AVANT LE 14 avril 2024

Nom :	Prénom :	
Adresse	e:	
Tél :	Mail :	
	ens en voiture. Acceptez-vous qu'on donne vos coordonnées à d'autres partici 'un possible co-voiturage ? □Oui □Non	pants
☐ Je vier	ens en train (donner l'heure d'arrivée pour organiser le covoiturage si besoin)	
<u>Hébergem</u>	<u>nent</u> :	
pension	erez hébergés en <i>chambres de 2 à 3 lits (simples dont 2 superposés) et el</i> complète, les repas ne sont pas végétariens et les draps et une serviette de sont fournis.	
Avec qui	ui voulez-vous être dans la chambre ?	
Inscript	tion : Chèques à l'ordre de la FVI	
□ Je s	suis adhérent-e à la FVI, j'envoie 2 chèques : 100 € et 180 €	
□ Je r	ne suis pas encore adhérent-e et j'adhère à la FVI : 50 € □ 15 € 1	a
J'	T'envoie 3 chèques : 100 € et 180 € + 50 € (ou 15 €) et le bulletin d'adhé	sion
□ Je r	ne suis pas adhérent-e et je ne peux ou ne souhaite pas adhérer à la F	VI,
J'	l'envoie 2 chèques : 100 € et 240 €	
Date et	t sianature :	

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par e-mail.